

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

06

EDUCATION

03

SOCIAL

04

INFRASTRUCTURE

04

SANTE PUBLIQUE

01

ADMINISTRATION

24

RURAL

01

N° 1458

15 Décembre 2017

15 December 2017

9H03/9:03 AM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [N°179/AOIR/MINMAP/CCPM-SPI/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°179/AOIR/MINMAP/CCPM-SPI/2017 DU 27 NOVEMBRE 2017 POUR LA SELECTION D'UNE MAITRISE COMPLÈTE EN VUE DE L'IMPLEMENTATION D'UNE SOLUTION E.R.P. (ENTREPRISE RESSOURCE PLANNING) À LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SONARA IMPUTATION : II317-B10-3190

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 06-02-2018

2

Reference [N°180/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°180/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 06 DÉCEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DES ENGINES POUR L'EXPLOITATION SEMI-MECANISEE DU SABLE DU FLEUVE SANAGA ET LA FORMATION DE CONDUCTEURS A LA COMMUNE D'EBEBDA FINANCEMENT : BUDGET FEICOM EXERCICE 2017

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-01-2018

3

Reference [N° 007/AONR/MAGZI/CIPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 07 DECEMBRE 2017 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DETAILLEE DU PROJET DE CREATION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE A NOMAYOS FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI, EXERCICE 2017

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 04-01-2018

4

Reference [N°182/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°182/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2017 DU 07 DECEMBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE PENDANT LA PREPARATION, LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE SONG DONG SUR LA SANAGA. (EN PROCEDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2017 ET SUIVANTS

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 31-01-2018

5

Reference [1376/AONO/PU/CAPEF/PNADAH/CIPM/2014](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°1376/AONO/PU/CAPEF/PNADAH/CIPM/2014 DU 14 DEC 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU POUR LE PROGRAMME NATIONAL D'AMELIORATION ET DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES HALIEUTIQUES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICE 2017.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-12-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	N°181/AONR/PR/MINMAP/CCPM-TR/2017 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°181/AONR/PR/MINMAP/CCPM-TR/2017 DU 06 DECEMBRE 2017 POUR LES ETUDES TECHNIQUES APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIES D'ACCES AUX POSTES DE GENDARMERIE DE YAOUNDE ET DOUALA (PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2017 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-01-2018

7	Reference	N° 107/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 15/12/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 107/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 15/12/2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA-EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-01-2018

8	Reference	N° 106/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15/12/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 106/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15/12/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-01-2018

9	Reference	N° 06/AONO/SPE/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/SPE/CIPM/2017 DU 14 DECEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN TRANSFORMATEUR TRIPHASE IMMERGE HTA/BT DE 400 KVA A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	15-01-2018

10	Reference	002/DC/MINRESI/CMPM/18 DU 14 DECEMBRE 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINRESI/CMPM/18 DU 14 DECEMBRE 2017 RELATIVE A L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-01-2018

11	Reference	001/DC/MINRESI/CMPM/2018 DU 14/12/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/CMPM/2018 DU 14 DECEMBRE 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	08-01-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [003/DC/MINRESI/CMPM/2018 DU 14 DECEMBRE 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINRESI/CMPM/2018 DU 14 DECEMBRE 2017 RELATIVE A L'ABONNEMENT, LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DE LA CONNEXION INTERNET AU MINRESI

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 08-01-2018

13

Reference [01 /DC/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01 /DC/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2017 DU 14 DÉCEMBRE 2017 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE POUR L'EXPERIMENTATION DU NOUVEAU CURRICULUM DANS CERTAINES ECOLES DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE.FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 09-01-2018

14

Reference [03841/ASMI/MINH DU/2017 DU 14 DECEMBRE 2017](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°03841/ASMI/MINH DU/2017 DU 14 DECEMBRE 2017 POUR LA PREPARATION DU CONTRAT DE VILLE DE BANGANGTE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-01-2018

15

Reference [17-008/C/ANTIC/DG/DAG/SDCOM/bja](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D' ASSURANCE MALADIE DU PERSONNEL DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), PROGRAMME TRIENNAL : 2018, 2019, 2020.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

16

Reference [17-009/C/ANTIC/DG/DAG/SDCOM/bja](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) EN CINQ (05) LOTS DISTINCTS. PROGRAMME TRIENNAL 2018, 2019, 2020.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

17

Reference [COMMUNIQUE](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/CFC/CIPM/2017 DU 06/09/2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) ARMOIRES IGNIFUGES AU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference COMMUNIQUE N°65/CUD/SG/DIVMAP/ 2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°65/CUD/SG/DIVMAP/ 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°82/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINS ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

19	Reference COMMUNIQUE N°67/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°67/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°73/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RAFFRAICHISSEMENT DES MARQUAGES AU SOL DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

20	Reference COMMUNIQUE N°69CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°69CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AONO/CUD/CIPM12017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEU DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

21	Reference N°000052/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000052/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0333/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE DU PATRIMOINE DE LA CCAA ET DES AÉROPORTS SECONDAIRES (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

22	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°05/AONO/CFC/CIPM/2017 DU 06/09/2017 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LE CREDIT FONCIER DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE POUR LES EXERCICES 2018, 2019 ET 2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

23	Reference 1493/ 17 / C / DG / DAF / CSBAG / CEN / YDE Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CEN/CPM/2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NEGATIVE ET A L'AMENAGEMENT D'UN LOCAL ATTENANT À LA CENAME (LOT UNIQUE). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference N°000053/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SML Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000053/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0334/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/2017 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2018 - 2019 ET 2020. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

25	Reference N°000054/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SML Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°000054/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0335/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE MALADIE ÉVACUATION SANITAIRE-ASSISTANCE PAR LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY DES POLICES D'ASSURANCES AU TITRE DES EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

26	Reference COMMUNIQUE N°68/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°68/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°98/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT DU TITRE FONCIER N°4741WC A BONENDALE FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference COMMUNIQUE N°66/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°66/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORS A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

28	Reference COMMUNIQUE N°65/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°65/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°82/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINS ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

29	Reference COMMUNIQUE N°67/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°67/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°73/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DES MARQUAGES AU SOL DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	COMMUNIQUE N°69CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°69CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEU DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

31	Reference	N°000052/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000052/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0333/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE DU PATRIMOINE DE LA CCAA ET DES AÉROPORTS SECONDAIRES (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

32	Reference	N°000053/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000053/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0334/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/2017 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2018 - 2019 ET 2020.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

33	Reference	N°000054/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000054/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0335/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE MALADIE ÉVACUATION SANITAIRE-ASSISTANCE PAR LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY DES POLICES D'ASSURANCES AU TITRE DES EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

34	Reference	COMMUNIQUE N°68/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°68/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT DU TITRE FONCIER N°4741WC A BONENDALE FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

35	Reference	COMMUNIQUE N°66/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°66/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORS A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference N°002004/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SML Lire Titre/objet DECISION N°002004/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0333/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE DU PATRIMOINE DE LA CCAA ET DES AÉROPORTS SECONDAIRES (EN PROCÉDURE D'URGENCE). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

37	Reference N°002006/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SML Lire Titre/objet DECISION N°002006/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0335/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE MALADIE ÉVACUATION SANITAIRE-ASSISTANCE PAR LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY DES POLICES D'ASSURANCES AU TITRE DES EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

38	Reference N°002005/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SML Lire Titre/objet DECISION N°002005/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0334/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/2017 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2018 - 2019 ET 2020. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

39	Reference DECISION N°127/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet DECISION N°127/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT DU TITRE FONCIER N°474/WC A BONENDALE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

40	Reference N° 2248 /2017/DG/DAG/SDPA Lire Titre/objet DECISION N° 2248/2017/DG/DAG/SDPA DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION PAR LE CREDIT FONCIER DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE POUR LES EXERCICES 2018, 2019 ET 2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

41	Reference DECISION N°124/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire Titre/objet DECISION N°124/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORS Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	DECISION N°125/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N°125/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 88/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEU DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

43	Reference	2249 /2017/DG/DAG/SDPA Lire
	Titre/objet	DECISION N°2249 /2017/DG/DAG/SDPA DU 14/12/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) ARMOIRES IGNIFUGES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

44	Reference	DECISION N° 126/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 126/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°73/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DES MARQUAGES AU SOL DANS LA VILLE DE DOUALA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

45	Reference	1492/17/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1492/17/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE PORTANT INFRUCTUOSITÉ DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CEN/CPM/2017, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NÉGATIVE ET A L'AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL ATTENANT À LA CENAME (LOT UNIQUE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N°179/AOIR/MINMAP/CCPM-SPI/2017 DU 27 NOVEMBRE 2017 POUR LA SELECTION D'UNE MAITRISE COMPLÈTE EN VUE DE L'IMPLEMENTATION D'UNE SOLUTION E.R.P. (ENTREPRISE RESOURCE PLANNING) À LA SOCIETE NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA SONARA IMPUTATION : II317-B10-3190

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BI DE LA SONARA
IMPUTATION
II317-B10-3190

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique de se doter d'un progiciel de gestion intégrée et de bénéficier des avantages connexes, le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Société National de Raffinage, un Appel d'Offres International Restreint relatif à la sélection d'une maîtrise d'œuvre complète en vue de l'implémentation d'une solution E.R.P. à la SONARA.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°064.17/AMI/SONARA /2017 du 11/07/2017.

2. Consistance des prestations

La finalité du projet étant de permettre l'implémentation d'une solution ERP (Entreprise Resource Planning) à la SONARA, le consultant devra satisfaire les charges minimales ci-après :

- Réalisation d'un Audit du Système d'Information (SI) ;
- Réalisation du Business Process Reengineering (BPR) ;
- Rédaction des dossiers de description des interfaces ;
- Réalisation du catalogue des services informatiques ;
- Rédaction d'un cahier des charges pour la sélection d'un Entreprise Resource Planning (ERP) ;
- Définition des plans de formation des équipes métiers et SI de la SONARA ;
- Suivi et validation de la mise en œuvre du projet.

Outre la conduite des missions purement techniques visées supra, le maître d'œuvre, devra satisfaire toutes charges dévolues à sa fonction et prescrite par le Code des Marchés Publics en vigueur au Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de l'opération est de FCFA 900.000.000 (neuf cent millions) toutes taxes comprises, intégrant les deux (02) phases indissociables ci-décrites :

- Phase n°1: FCFA 520.000.000 (cinq cent vingt millions),
- Phase n°2: FCFA 380.000.000 (trois cent quatre-vingt millions).

4. Allotissement

Les prestations assorties au présent projet sont constituées d'un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux entreprises ci-après, présélectionnées à l'issue du dépouillement et de l'analyse des offres assorties à l'Appel à Manifestation 064.17/AMI/SONARA/2017 du 11/07/2017 :

N°	Nom du soumissionnaire	Adresse
1	Business Consulting Center (BCC)	62-002 Suchy Las near Poznan, Poland Tél : +48 61 827 70 00 Fax: +48 61 827 70 01 e-mail: Jakub.szwejkowki@bccgroup.com POLOGNE
2	C2G Consulting Ltd	5th floor, Eleganza Plaza, Plot 634 Adeyemo Alakija Street, Victoria Island, Lagos. Tél : +234 1 461 0792 Fax: +234 1 461 0793 e-mail: mukpong@c2gconsulting.com NIGERIA
3	Groupement STR@TEC-ARC / 4PMC	B.P. 6888 ABJ 01 Tél : +225 22 46 54 71 Fax: +225 22 46 57 99 e-mail: arechain@strateg-arc.com CÔTE D'IVOIRE
4	Groupement PROGRESYS Cameroun Sarl / BEARINGPOINT	B.P. 741 Douala Tél : +237 233 43 32 94 Fax: e-mail: contact@progresys-group.com CAMEROUN
5	Groupement BONGOU.COM / ORAFRIC / OSERS	B.P. 620 Douala Tél : +331 45 74 89 41 Fax: +331 45 74 89 41 e-mail: orafric@orafric.com CAMEROUN
6	GRANT THORNTON	B.P. 7642 Dakar Tél : +221 33 889 70 70 Fax: e-mail: SENEGAL

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'investissement de la SONARA (II317-B10-3190).

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis d'Appel d'Offres à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au 1^{er} étage du bâtiment «A» de l'ancienne Ambassade des Etats-Unis à Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 22 95 83.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au 1^{er} étage du bâtiment «A» de l'ancienne Ambassade des Etats-Unis à Yaoundé, Tél/Fax : 222 22 95 83, contre présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de FCFA 350.000 [Trois cent cinquante mille francs] payable à la BICEC sous les références suivantes : BICEC

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS - ARMP

Remettant : Nom du Soumissionnaire / MINMAP / AOIR n°

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en sept (7) exemplaires, dont un (1) original et six (6) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au 1er étage du bâtiment «A» de l'ancienne Ambassade des Etats-Unis à Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 22 95 83, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le 06 Février 2018 à 13h00, heure locale et devra porter la mention suivante:

*SELECTION D'UNE MAITRISE D'OEUVRE COMPLÈTE EN VUE DE L'IMPLÉMENTATION D'UNE SOLUTION E.R.P.
(ENTREPRISE RESOURCE PLANNING) À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE RAFFINAGE (SONARA) APPEL D'OFFRES
N°179 / AOIR /PR/MINMAP / CCPM-SPI / 2017 DU 27 Novembre 2017
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de : trente (30) mois divisés en deux (02) phases comme ci-après, à compter de la date de notification de l'ordre de service correspondant, de commencer les prestations:

- Phase n°1 - Etudes détaillées et prestations connexes : neuf (09) mois
- Phase n°2 - Suivi et validation de la mise en œuvre de la solution : vingt-un (21) mois

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, pour une valeur de FCFA 15.000.000 [quinze millions], valable pendant cent-vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect du modèle de caution entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à Yaoundé par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Services et Prestations Intellectuelles, dans la Salle de Sessions de la CCPM-SPI sise au rez de chaussée du Bloc A de l'immeuble abritant les Services Centraux du MINMAP (cf. ancienne Ambassade des USA). Les SOUMISSIONNAIRES peuvent assister à la séance d'ouverture ou y être représentés par une personne dûment mandatée, ayant une parfaite connaissance du dossier

L'ouverture des plis se fera en 2 (deux) temps :

1er Temps :

Le 06 Février 2018 à 14h : Ouverture des enveloppes contenant respectivement les pièces administratives et les propositions techniques ;

2ème Temps :

A une DATE ULTERIEUREMENT FIXEE : Ouverture des propositions financières de soumissionnaires dont les offres techniques, après analyse, auront obtenu la note technique minimale requise de 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

*. CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après le délai règlementaire de 48 heures,
- Fausse déclaration, falsification d'une pièce
- Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans les offres administrative et technique.

*. CRITERES ESSENTIELS

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur:

- Présentation de l'offre05 pts
- Compréhension des Termes de références.....05 pts
- Méthodologie et organisation de la mission15 pts
- Moyens humains alloués au projet75 pts
- TOTAL100 pts

15. Attribution

Le Prestataire/Consultant choisi sera celui dont la combinaison de l'offre technique et financière est évaluée la mieux disante sur la base de la formule $NG := 0.7 NT + 0.3 NF$.

NG : Note Globale ;

NT : Note Technique ;

NF : Note Financière.

16. Durée Validité des Offres

Les SOUMISSIONNAIRES restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, située au 1er étage du bâtiment «A» de l'ancienne Ambassade des Etats-Unis à Yaoundé, Tél/Fax : +237 222 22 95 83.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le *MINISTRE*

ABBA SADOU

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°180/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 06 DÉCEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE
DES ENGINES POUR L'EXPLOITATION SEMI-MECANISEE DU SABLE DU FLEUVE SANAGA ET LA
FORMATION DE CONDUCTEURS A LA COMMUNE D'EBEBDA FINANCEMENT : BUDGET FEICOM
EXERCICE 2017**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DU FEICOM
IMPUTATION
EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune d'EBEBDA, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture des engins pour l'exploitation mécanisée du sable du fleuve Sanaga et la formation de conducteurs.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont réparties en cinq (05) lots ci-après définis :

- un (01) excavateur;
- Une (01) pelle chargeuse;
- un (01) camion de 20 tonnes;
- une (01) suceuse;
- la formation des conducteurs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'acquisition à l'issue de l'évaluation préalable est de trois cent millions (300 000 000) millions FCFA repartis ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : deux cent dix millions (210 000 000) FCFA ;
- Lot 2 : quarante millions (40 000 000) FCFA ;
- Lot 3 : cinquante millions (50 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en trois (03) lots ci-après définis :

- Lot n° 1 :
 - un (01) excavateur;
 - une (01) suceuse ;
- Lot n° 2 :
 - un (01) camion de 20 tonnes;
- Lot n° 3 :
 - Une (01) pelle chargeuse;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées, installées au Cameroun et ayant une expérience avérée dans le domaine de la fourniture des engins.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du FEICOM Exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère des Marchés Publics à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO), sise au rez-de-chaussée bâtiment A de l'immeuble abritant les services centraux des Marchés Publics, dès publication du présent avis. Tél : 222 22 95 83

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Ministère des Marchés Publics (Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres, sis au rez-de-chaussée du bâtiment A de l'immeuble abritant ses services centraux, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA au Compte CAS – ARMP n° 33598800001 – 89 ouvert à cet effet auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbé aux heures ouvrables. Cette quittance devra préciser les références de l'avis d'Appel d'Offres et le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) au Ministère des Marchés Publics, sise au rez-de-chaussée, Bâtiment A de l'immeuble abritant ses services au plus tard le 04 Janvier 2018 à 11 heures, et devra porter la mention :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°180/AONO/PR/MINMAP/CCPM-AG/2017 DU 06 Décembre 2017
POUR LA FOURNITURE DES ENGINS POUR L'EXPLOITATION SEMI-MECANISEE DU SABLE DU FLEUVE
SANAGA ET LA FORMATION DE CONDUCTEURS A LA COMMUNE D'EBEBDA.
A N'OUVRIRE QU'EN CAS DE DEPOUILLEMENT »*

Les soumissionnaires ont jusqu'à 14 jours avant l'ouverture des plis pour introduire leurs éventuelles demandes d'éclaircissement. Passé ce délai, aucune contestation basée sur le DAO ne pourra valablement être prise en compte.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois maximum.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréées par le Ministère chargé des finances, conforme au modèle joint en annexe ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : quatre millions deux cent mille (4 200 000) FCFA ;
- Lot 2 : huit cent mille (800 000) FCFA ;
- Lot 3 : un million (1 000 000) FCFA.

les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet ou Sous-préfet). Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établis postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 04 Janvier 2018 à 12 heures par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Approvisionnements Généraux sis au bâtiment B de l'immeuble abritant ses services des Marchés Publics (à côté du DJEUGA PALACE).

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou peuvent s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif constaté après un délai de 48 heures accordées aux soumissionnaires ayant produit des pièces jugées non-conforme ;

1. Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
2. Absence de l'agrément du distributeur délivré par le fabricant ou de l'autorisation du fabricant ;
3. Absence de prospectus ou fiche technique du fabricant décrivant les caractéristiques techniques des engins délivrés par le fabricant;
4. Absence d'un engagement sur l'honneur pour la formation des conducteurs conformément aux Termes De Référence relatifs à la formation ;
5. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le MINMAP ;
6. Conformité à 70 % des caractéristiques techniques mineures par lot;
7. Non satisfaction d'au moins 05 des 7 critères essentiels ;
8. Non satisfactions des caractéristiques techniques majeures ci-après :

Lot 1 :

1- Mini excavatrice sur chenille

- Poids par ordre de marche : ? 21 tonnes ;
- Pression du sol : ? 40 Kpa ;
- Emission de monoxyde de carbone : Euro II au moins ;
- Système hydraulique : 16 mpa ;
- Cylindrée : ? 5,5 litres.

2- Suceuse

- Capacité : ? 1500 m³/ heure ;
- Profondeur de dragage : ? 7 m ;
- Carburant : diesel ;
- Hauteur géométrique d'aspiration : ?4,80 m

Lot 2 : camion benne

- Empattement : ? 3800;
- Couple max : ? 1160Nm à 750 trs/min ;
- Cylindrée : ? 9,7 litres ;
- Traction : 6x4.

Lot 3 : pelle chargeuse

- Empattement : ? 2750 ;
- Poids maxi en ordre de marche : ? 10 tonnes ;
- Couple maxi : ? 50 Nm à 2200 trs/min ;
- Cylindrée : ? 7 litres.

*. Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a. La présentation générale des offres (sommaries, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- b. Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires (au moins une réalisation similaire au cours des trois dernières années au Cameroun) ;
- c. Le service après-vente ;
- d. Capacité financière (? à 50 % du montant de la soumission par lot)
- e. Le délai de livraison : quatre (04) mois ;
- f. La garantie (? 12 mois) ;
- g. Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Descriptif de la Fourniture paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres du MINMAP, sise au rez-de-chaussée, Porte R09, bâtiment A de l'Immeuble abritant ses services centraux. Tél : 222 22 95 83.

YAOUNDE le 6 Décembre 2017

Le *MINISTRE*

ABBA SADOU

MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/AONR/MAGZI/CIPM/2017 DU 07 DECEMBRE 2017 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DETAILLEE DU PROJET DE CREATION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE A NOMAYOS FINANCEMENT : BUDGET DE LA MAGZI, EXERCICE 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la MAGZI, un Appel d'Offres National Restreint pour **la réalisation d'une étude d'impacts environnemental et social détaillée du projet de création d'une zone industrielle à NOMAYOS.**

Le présent appel d'offres fait suite à la sollicitation à manifestation d'intérêt n°007/ASMI/MAGZI/DG/DAF/SM/2017 du 02 novembre 2017 publié dans le Journal des Marchés, **le 08 novembre 2017.**

2. Consistance des prestations

Elles portent sur les activités ci-après :

- **Activité 1 : Validation des termes de référence et établissement du rapport de démarrage de l'étude ;**
- **Activité 2 : Etablissement du rapport d'étude provisoire en dix (10) exemplaires avec une version électronique ;**
- **Activité 3 : Production du rapport définitif intégrant tous les commentaires et observations du promoteur en vingt-cinq (25) exemplaires avec une version électronique sur CD-Rom en fichier PDF.**

Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **vingt millions (20 000 000) de francs CFA toutes taxes comprises.**

4. Allotissement

Les prestations comprennent un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte à la liste des candidats pré-qualifiés ci-après :

N°	NOMS DE L'ENTREPRISE	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	BEN CONSULTING	BP : 1874 Yaoundé	2 22 22 18 32
2	GROUPEMENT DS DREAM & RAINBOW	BP: 30137 Yaoundé	2 22 21 51 58

3	LE COMPETING	BP: 6718 Douala	6 99 50 11 77
----------	---------------------	------------------------	----------------------

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de la MAGZI, Exercice 2017, sur la ligne d'imputation

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage, Service des Marchés

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de la MAGZI à la Direction Générale de la MAGZI, sis au 6718 Douala, remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à la réalisation de l'étude d'impact.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront réparties en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1);
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigé en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, sera remise au Service des Marchés de la MAGZI, Direction Générale de la MAGZI, sis au 6718 Douala, le **jeudi 04 Janvier 2018** à 12 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRE

POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE D'IMPACT

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres, est de **trois**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un tiers acceptable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment, le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation indiqué à l'article 10 ci-dessus seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment,
- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes.
- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, les pièces administratives devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivi dans un second temps de celle des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu, le jeudi 04 Janvier **2018 à 13 heures**, par la Commission d'Appel d'Offres.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant été déclarés admissibles.

14. Critères d'évaluation

15.1. Critères éliminatoires :

a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées dans le dossier d'Appel

b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments ci-après :

b1) la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;

b3) un Chef de mission n'ayant pas les qualifications exigées ci-après :

- L'expert proposé doit être un économiste de formation en économie (BAC+5) disposant d'au moins quinze (15) ans d'expérience
- Il doit avoir assuré avec succès comme chef de mission, trois (03) études d'impact socio-économique similaires.

c) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces ci-après :

- soumission,
- bordereau des prix,
- détail estimatif,
- sous-détails des prix.

d) Pièce falsifiée ou pièce non conforme ;

e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

f) Proposition dans la liste des experts d'un Agent Public sans présentation de tous les documents susceptibles de justifier

g) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure à 70/100.

15-2 Critères essentiels

- Offre technique

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Personnel d'encadrement proposé par le BET :40 points ;
- Références du BET :20 points.
- Moyens logistiques, techniques et matériels à mobiliser par le BET :25 points ;
- Méthodologie et présentation des documents :15 points

NB : les pièces administratives et techniques signées par les personnalités autres que celles désignées dans le DAO n'ont pas de valeur

- Offre financière :

Seules les offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront prises en compte.

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$$SF=100 \times Fm/F$$

SF : score financier, Fm : montant de la proposition la moins distante, F : montant de la proposition considérée

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la mieux disante**, c'est-à-dire

Note finale = (80xnote technique + 20xnote financière) / 100.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique de la MAGZI, s

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°182/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2017 DU 07 DECEMBRE 2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES DEVANT ASSURER LA MAITRISE D'ŒUVRE PENDANT LA PREPARATION, LA CONSTRUCTION ET LA MISE EN SERVICE DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE SONG DONG SUR LA SANAGA. (EN PROCEDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2017 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques pour assurer la maîtrise d'œuvre pendant la préparation, la construction et la mise en service de l'aménagement hydroélectrique de Song Dong sur la Sanaga.

Les prestations seront organisées en un (01) lot.

2. Consistance des prestations

Le Prestataire assistera le Maître d'Ouvrage dans :

- la validation des études et des documents contractuels nécessaires pour les phases de construction et d'exploitation dudit aménagement ainsi que l'élaboration du modèle financier du projet;
- la validation des dossiers techniques proposés par le cocontractant, notamment les spécifications techniques des équipements, des biens, leurs prix et les modalités de mise en service;
- le contrôle des travaux et des coûts y afférents;
- la préparation des dossiers des essais techniques et le suivi de ces essais;
- la réception finale et la mise en service du projet.

3. Cout Prévisionnel

Le Montant prévisionnel des prestations s'élève à 13 100 000 000 FCFA (Treize milliards cent millions FCFA) toutes taxes comprises.

4. Participation et origine

La participation est ouverte aux bureaux d'études techniques ou groupement de bureaux d'études techniques ayant une expertise avérée dans le domaine en vue d'assurer la maîtrise d'œuvre du projet d'aménagement hydroélectrique de Song Dong sur la Sanaga.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'offres sont financées sur le Budget d'investissement du Ministère de l'Eau et de l'Energie, exercice 2017 et suivants. Le Montant prévisionnel des prestations s'élève à 13 100 000 000 FCFA (Treize milliards cent millions FCFA) toutes taxes comprises.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres sise au R09 Bâtiment A du Ministère des Marchés Publics à Yaoundé, au téléphone 222 22 95 83.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres sise au R09 du Bâtiment A du Ministère des Marchés Publics Tél : (+237) 222 22 95 83, à Yaoundé sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de 1 million (1 000 000) de FCFA.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du Bureau d'Etudes désireux de participer à l'appel d'offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Cellule d'Appui au lancement des Appels d'Offres sise au R09 Bâtiment A du Ministère des Marchés Publics, Tél : (+237) 222 22 95 83 au plus tard le 31 Janvier 2018 à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT
N°182/AOIO/MINMAP/CCPM-AI/2017 du 07 Décembre 2017*

*Pour le recrutement d'un Bureau d'Etudes Techniques devant assurer la maîtrise d'œuvre pendant la préparation, la construction et la mise en service de l'aménagement hydroélectrique de SONG DONG sur la Sanaga. (EN
PROCEDURE D'URGENCE)*

*Maître d'Ouvrage : Ministre de l'Eau et de l'Energie
FINANCEMENT : Budget d'investissement Public du MINEE, 2017 et suivants
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

9. Delai de Livraison

Les prestations du marché à passer à l'issue de l'Appel d'Offres s'étendront sur quatre-vingt (80) mois répartis comme suit :

- revue et validation des études; 12 mois ;
- suivi et contrôle des travaux de construction : 56 mois ;
- suivi de la mise en eau et mise en service de l'aménagement : 12 mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun et d'un montant égal à 200 000 000 (deux cent millions) FCFA. L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

11. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances de la République du Cameroun, valable pendant trente (30) jours au delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

De plus, toutes les pièces remises dans le cadre de la présente consultation devront, sous peine de rejet, être certifiées par des autorités habilitées et le cas échéant traduites dans l'une des langues de la consultation.

12. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en deux (02) temps.

• L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu le **31 Janvier 2018 à 11 heures** par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Autres Infrastructures, siégeant au 1er étage du Bâtiment A du Ministère des Marchés Publics.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

• A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

- 1) Dossier administratif incomplet ;
- 2) Fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- 3) Note technique inférieure à 80/100 ;
- 4) Présence d'une information financière erronée dans les offres administratives et techniques.

*. Critères essentiels

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après :

- 1) Références du Bureau d'Etudes Techniques : 20 points
- 2) Qualifications et expérience du Personnel : 52 points
- 3) Moyens Matériels et Logistiques : 10 points
- 4) Méthodologie et planning de mobilisation des experts : 10 points
- 5) Participation des experts locaux : 8 points

*. Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

$NM = MMd \times 100 / MS$

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire pour le marché concerné;

MMd= Montant HTVA évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique (80/100) et la note financière (20/100) pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$N = [(80 \times \text{Note Technique}) + (20 \times \text{Note Financière})] / 100$

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Générale des Marchés des Infrastructures (Direction des Marchés des Autres Infrastructures) du Ministère des Marchés Publics, auprès de la Direction du projet, et auprès de la Direction de l'Electricité (+237) 22 22 20 99 du Ministère de l'Eau et de l'Energie.

YAOUNDE le 7 Décembre 2017

Le **MINISTRE**

ABBA SADOU

CHAMBRE D'AGRICULTURE, DES PÊCHES, DE L'ELEVAGE ET DES FORÊTS DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°1376/AONO/PU/CAPEF/PNADAH/CIPM/2014 DU 14 DEC 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU POUR LE PROGRAMME NATIONAL D'AMELIORATION ET DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES HALIEUTIQUES.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEPAT, EXERCICE 2017.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
94-709-04-110000-2279

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail au sein de son Programme, le Président de Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Elevage et des Forêts lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour le compte du Programme National d'Amélioration et de Développement des Activités Halieutiques (PNADAH) ; pour l'acquisition de mobiliers de bureau.

2. Consistance des prestations

Les fournitures, objet du présent marché comprennent :

- un (01) bureau en bois massif complet (retour, caisson à trois (03) tiroirs muni d'un sous-main en simili cuir encastré) de 2 m X 2,25m X 1 m ;
- cinq (05) bureaux en bois massif complet (retour, caisson à trois (03) tiroirs muni d'un sous-main en simili cuir encastré) de 1,60 m X 1,80 m X 1 m ;
- sept (07) bureau en bois massif complet (retour, caisson à trois (03) tiroirs muni d'un sous-main en simili cuir encastré) de 1,40 m X 1,60m X 1 m ;
- un (01) fauteuil « fine fleur » en cuir, dossier bas avec accoudoirs, piètement en bois et roulettes ;
- cinq (05) fauteuils « fine fleur » en cuir, dossier bas avec accoudoirs, piètement en bois ;
- un (01) fauteuil « fine fleur » pour secrétaire avec roulettes ;
- vingt-huit (28) chaises de réception
- un (01) meubles de rangement haut à trois (03) battants vitrés bois massif ;
- dix (10) meubles de rangement haut à deux (02) battants vitrés bois massif.

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute Entreprise de droit camerounais, justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture et l'installation de mobiliers de bureau.

4. Financement

Le financement est assuré par le budget d'investissement public du MINEPAT, Exercice 2017, sur la ligne d'imputation budgétaire suivante n°**94-709-04-110000-2279**.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Administratives et Financières de la CAPEF, sise face du Parc Repiquet à Yaoundé, Téléphone : 22 22 18 41 – 22 23 09 77 email chambredagriculture@fahoo.fr dès publication du présent avis,

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Administratives et Financières de la CAPEF, sise face du Parc Repiquet à Yaoundé, Téléphone : 22 22 18 41 – 22 23 09 77 E mail : [chambre](#)

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Administratives et Financières de la CAPEF, sise face du Parc Repiquet, quartier hippodrome/Yaoundé, Téléphone : 22 22 18 41 – 22 23 09 77 E mail : chambredagriculture@fahoo.fr au plus tard **le 29 Dec 2017 à 12 heures** et devra porter la mention:

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°1376/AONO/PU/CAPEF/PNADAH/CIPM/2017 DU 14 2017 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MOBILIERS DE BUREAU, DE MATERIEL DE BUREAU ET D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES AU PROGRAMME NATIONAL D'AMELIORATION ET DE DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES HALIEUTIQUES.
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours à partir de la date de notification de l'ordre de service de livrer les fournitures.

Les fournitures seront livrées au siège du PNADAH sis à la CAPEF au quartier Hippodrome/Yaoundé.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du dossier d'appel d'offres, d'un montant de Cent Cinquante mille (150 000) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les administrations compétentes, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu **le 29 Déc. 2017 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CAPEF, dans la salle des conférences de la CAPEF, sise au quartier Hippodrome/Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- dossier administratif incomplet ou non conforme ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;
- non-conformité du mobilier de bureau (nature du bois, dimensions) ;
- non-respect de cinq (05) sur sept (07) critères essentiels.

11. 2 –Critères essentiels

- présentation générale de l'offre ;
- expérience du soumissionnaire dans les fournitures similaires ;
- spécifications techniques ;
- délai de livraison ;
- service après-vente ;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »)

N.B : Toute offre technique n'ayant pas obtenu au moins quatre (04) sur cinq (05) avis favorables (oui) sera éliminée.

12. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage, d'attribuer la lettre commande au soumissionnaire dont les offres administratives et techniques sont conformes aux prescriptions du DAO, et présentant l'offre financière évaluée la moins-disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CAPEF (Division des Affaires Administratives et Financières sise au Parc Repiquet à Yaoundé, Téléphone : 22 22 18 41 – 22 23 09 77 /-

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le *SECRETARE GENERAL*

TANYI Jacob Tachot

MINISTRE DES MARCHES PUBLICS

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°181/AONR/PR/MINMAP/CCPM-TR/2017 DU 06 DECEMBRE 2017 POUR LES ETUDES TECHNIQUES APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIES D'ACCES AUX POSTES DE GENDARMERIE DE YAOUNDE ET DOUALA (PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINH DU – EXERCICE 2017 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP MINH DU
IMPUTATION
94 709 04 110000 2025.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre Délégué à la Présidence de la République Chargé des Marchés Publics, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation des études techniques en vue de la réhabilitation de certaines voiries dans la ville de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la réalisation des études d'ingénierie sur les itinéraires suscités comprenant les missions ci-après :

- Mission 1 : Études préliminaires ;
- Mission 2 : Études d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- Mission 3 : Études d'Avant-Projet Détaillé (APD), élaboration des Dossiers de Consultation des Entreprises (DCE) de travaux et contrôle, coûts prévisionnels (travaux et contrôle).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de 180 000 000 FCFA (cent quatre-vingt-millions).

4. Allotissement

Les prestations sont réparties en un lot unique. Les voiries à réhabiliter sont les voies d'accès aux postes de gendarmerie suivants des villes de Yaoundé et Douala d'un linéaire de 20 km environ.

ville	Désignation	Linéaire approximatif (m)
-------	-------------	---------------------------

Yaoundé	Poste de gendarmerie de Nkol-Nkoumou	400
	Poste de gendarmerie d'Ebom	4
	Poste de gendarmerie de Nsimeyong III	140
	Poste de gendarmerie d'Abom Ngona	3700
	Poste de gendarmerie de Mimboman	220
	Poste de gendarmerie d'Etetak	280
	Poste de gendarmerie de Meyo	560
	Poste de gendarmerie de Nkol-Nkondi	2500
	Poste de gendarmerie de Carrière	700
	Poste de gendarmerie de Manguiers	800
Douala	Poste de gendarmerie de Youpwé	4
	Poste de gendarmerie de PK 17	150
	Poste de gendarmerie de Sodicombo	1550
	Poste de gendarmerie de Mbanga-Pongo	2200
	Poste de gendarmerie de Mambanda	75
	Poste de gendarmerie de Bonendalé	3670

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Bureaux d'Études suivants retenus à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N° 0002840/ASMI/MINH DU/2016 du 25 octobre 2016, prorogée par lettre N°.....du ainsi qu'à tout autre bureau d'étude remplissant les conditions du présent Avis d'Appel d'Offres. Il s'agit de :

N°	B E T	ADRESSES
1	PRISMA Sarl	BP. : 7658 Yaoundé, Tél : 22 23 25 99 / 99 41 52 09
2	LE COMPETING-BET	BP. : 6718 Douala, Tél: 222 21 59 88 / 699 50 11 77
3	Gpt INTEGC / GE	BP : 11 088 Yaoundé, Tél : 222 22 02 16 / 677 70 02 15
4	CERBAT SARL	BP: 13 258 Yaoundé, Tél: 22 31 37 12 / 99 96 56 59
5	HTR	BP: 4 013 Yaoundé Tél. 222 20 28 86
6	ECTA - BTP	BP : 785 Yaoundé ; Tél : 222 2200 87/ 222 22 04 65
7	BEC LA ROUTIERE	BP: 13 704 Yaoundé Tél. 222 22 35 64
8	DIDON CONSEIL	BP: 30011 Yaoundé, Tél: 222 21 84 27
9	CADEK	BP : 4013 Douala ; Tél : 33 43 89 71 / 33 43 08 86
10	RODCON	BP: 3 617 Yaoundé, Tél: 695 12 77 07 / 678 85 34 34
11	CREACONSULT	BP. : 11 735 Douala, Tél: 233 42 63 85 / 694 24 98 48
12	ARSUK Sarl	BP: 11 149 Yaoundé Tél. 690 099 132/699 166 674

NB : Les Bureaux d'Etudes ne peuvent, ni s'associer en groupement, ni avec les BET non présélectionnés, en vue de soumissionner.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEPAT (CHAPITRE 94), exercice 2017 et suivants, sous l'imputation : 94 709 04 110000 2025.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, porte R09 du Bâtiment A (ancienne ambassade USAID), Tél.:22 22 29 83, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, porte R09 du Bâtiment A (ancienne ambassade USAID), Tél : 222 22 29 83, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 100 000 (cent mille) FCFA payable au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre devra parvenir à la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) du Ministère des Marchés Publics, porte R09 du Bâtiment A (ancienne ambassade USAID), Tél : 222 22 29 83 au plus tard le **04 Janvier 2018 à 10 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°181/AONR/PR/MINMAP/CCPM-TR/2017 DU 06 DECEMBRE 2017
POUR LES ETUDES TECHNIQUES D'APD EN VUE DE LA REHABILITATION DE CERTAINES VOIES D'ACCES AUX
POSTES DE GENDARMERIE DE YAOUNDE ET DOUALA
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

La durée maximale pour la réalisation des prestations, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations est fixée à trois mois et demi (03,5) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (cautionnement provisoire) d'un montant de 3 600 000 FCFA (trois millions six cent mille francs CFA) FCFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, c'est-à-dire cent vingt (120) jours. Cette caution devra être établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier autorisés par le Ministère en charge des finances à émettre des cautions et dont la liste figure dans le présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

1) En plus du cautionnement provisoire qui fera partie du dossier administratif et sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

2) Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le rejet de toute offre sera fondé sur l'absence d'une pièce administrative à l'ouverture des offres, et avant toute élimination d'un candidat présentant des pièces administratives jugées non-conformes aux exigences du DAO, un délai d'au plus 48 heures sera accordé à ce dernier pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

1) L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **04 Janvier 2018 à 11 heures** par la Commission Centrale de Passation des Marchés des Travaux Routiers dans la salle des réunions sise au rez-de-chaussée du bâtiment A (ancienne ambassade USAID) abritant les services du Ministère des Marchés Publics. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne, dûment mandatée, de leur choix, ayant une bonne connaissance du dossier.

2) L'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions, à une date qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant présenté un dossier administratif complet et conforme et une offre technique satisfaisante aux exigences du DAO.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires :

- A. Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces administratives;
- B. Offre technique incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : Note méthodologique faisant ressortir la description des prestations, le programme de déploiement des équipes et le chronogramme d'activités.
- C. Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- D. N'avoir pas réalisé au cours des dix (10) dernières années au moins un projet d'études de voiries revêtues d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC ;
- E. N'avoir pas présenté un Chef de Mission, Ingénieur du Génie Civil (BAC+5 minimum) ayant au moins dix (10) ans d'expérience générales et ayant été Chef de Mission dans au moins deux (02) projets d'études de voiries revêtues d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC chacun ;
- F. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- G. Note technique inférieure à 80 points sur 100 des critères essentiels.

*. Critères essentiels

L'offre technique de chaque soumissionnaire donnera lieu à une note technique (Nts) évaluée sur 100 points et sur la base des critères essentiels suivants :

- a) Références du BET30 points
- b) Personnel affecté à la mission.....55 points
- c) Moyens matériels15 points

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à 80 points sur 100 et ayant satisfait tous les critères éliminatoires liées au dossier administratif et à l'offre technique.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit à la Direction Générale des Marchés des Infrastructures au MINMAP ou auprès de la Direction des Opérations Urbaines du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, au 7^e étage de l'immeuble ministériel N°1, sis à la Poste centrale, Tél. : 222 21 99 14.

YAOUNDE le 6 Décembre 2017

Le MINISTRE

ABBA SADOU

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 107/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 15/12/2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT: BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA-EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala, un Appel d'Offres National Restreint, pour le contrôle technique et la supervision des travaux de réhabilitation de l'éclairage public de certaines artères de la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont constituées en deux lots et chaque lot est répartie suivant trois missions notamment :

- Mission 1 : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET) y inclus le suivi des actions Environnementales et sociales,
- Mission 2 : l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC),
- Mission 3 : l'Assistance aux opérations de Réception (AOR).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Quatre vingt dix millions 90 000 000 FCFA reparti ainsi qu'il suit :

- Lot N°1 Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA ;
- Lot N° 2 Quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en deux lots à savoir :

- Lot n° 1 composé du tronçon ci-après :

- Boulevard de l'unité –avenue japoma ;
- Carrefour Château Japoma – Carrefour Tradex yassa ;
- Carrefour Makepe Missoke (Station Bocom)-rond-point makepe

- Lot n° 2 composé du tronçon suivant :

- Centre Administratif de logbaba ;
- Total Logbaba –PK 8;
- PK 5 (Rue 2.734);
- Route Tractafric.
- Boulevard de la Besseke(Carrefour Marché des fleurs-Station Oilybya)

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Bureaux d'Etudes Techniques qualifiée a l'issue de l'ASMI N°17/ASMI/CUD/SG/DIREM/2017 du 03 Mai 2017.

BET	ADRESSES	TELEPHONE
NICSON GROUP	BP : 1824 Douala; Email: nicsongroup@gmail.com	243 53 61 41/ 693 10 64 69
Grp HBO & SEAT SARL	BP : 24 108	677 192 249

Par ailleurs, les candidats de la liste restreinte ne peuvent pas s'associer en groupement pour soumissionner.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala Exercices 2018.

7. Consultation du Dossier

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère en charge des Finances d'un montant de **Neuf cent mille (900 000) francs CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria de l'Hôtel de Ville de Bonanjo-Douala; Tél. / Fax: (00 237) 243 42 69 50, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Quatre Vingt Dix mille (90 000) Francs CFA** au Compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences de la Banque Internationale pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) des chefs-lieux des Régions et des Villes de Dschang et Limbé.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise à l'Hôtel de Ville de Douala au plus tard **22/01/2018 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N° 107/AONR/CUD/CIPM/2017 DU POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINES ARTERES DANS LA VILLE DE DOUALA.»

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **Six (06) mois** pour chacun des lots.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère en charge des Finances d'un montant de **Neuf cent mille (900 000) francs CFA par lot**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une Compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux(02) temps.

1.1 L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **22/01/2018 à 13heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

1.2 L'ouverture des propositions financières des offres des soumissionnaires techniquement qualifiés aura lieu à une date ultérieure.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leurs choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

1.1 Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité après 48 Heures maximum d'une pièce du dossier administratif ;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou technique ;
4. Présence sur le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère en charge de Marchés Public ;
5. Offre technique inférieure à **70 points sur 100** des critères essentiels.

1.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur **100 points** sur la base des critères suivants :

N°	Critères	Points
1	Expérience pertinente du BET pour la mission	10 points
2	Moyens techniques et matériels du BET	10 points
3	Qualité technique de l'offre, organisation, méthodologie, analyse critique et propositions	30 points
4	Expérience et qualification du personnel affecté à la mission	50 points

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont les notes sont supérieures ou égales à **70 points sur 100**.

15. Attribution

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection « qualité - coût ».

Un même soumissionnaire peut être adjudicataire des deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Direction de l'Entretien des Infrastructures routières, des Réseaux et de la Mobilité de la Communauté Urbaine de Douala, Rue Tobbie Kouoh de la base voirie de Bonanjo ; Tel : (237) 233 42 62 75 – 233 42 69 50 / Fax : (237) 233 42 69 50. Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala 279 Rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo Téléphone 233 42 15 09 / Fax 233 42 69 50.

Dénonciation de cas de Corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748 conformément à la lettre référencée N° 000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 Janvier 2017 du MINMAP adressé aux Maîtres d'ouvrage, Maître d'Ouvrage Délégués et Président des Commissions de Passation des Marchés.

DOUALA le 15 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 106/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15/12/2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE POLICE A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA
FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA – EXERCICE2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
N°220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la sécurité des populations de la Ville de Douala, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de construction des postes de "police" à travers la Ville de Douala.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

A-Travaux préparatoire.

B- Implantation et terrassement

C- Fondation

D- Métallerie

E- Electricité et plomberie

F- Revêtement et divers

G- Aménagement extérieur

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de : **vingt-huit millions sept cent mille (28 700 000).**

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en **deux (02) lots** ci-après définis :

N° du lot	Désignations	Montant
1	LOT1 : Carrefour AGIP	14 350 000
3	LOT3 : Carrefour RHÔNE POULENC	14 350 000

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise de droit Camerounais .

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, exercice 2018 .Sur la ligne d'imputation budgétaire N°**220 100**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 Rue Victoria à l'hôtel de ville à Bonanjo, BP : 43 Douala – Cameroun, Tél. / Fax : (237) 233 42 69 50, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala sise au 279 Rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de: **cinquante mille (50 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier, dans le Compte Spécial CAS – ARMP n° **33598800001-89** ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun et des agences de Dschang et de Limbe aux heures ouvrables. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir à la Division des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, au plus tard le **22/01/2018 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 106/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15/12/2017

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES POSTES DE " POLICE" A TRAVERS LA VILLE DE DOUALA

« À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois** pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **deux cent quatre-vingt-sept mille (287 000) F CFA pour chaque Lot**. Et valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétant, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le **22/01/2018 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunion de la commission sise au sous-sol du Cercle Municipal de Douala 1er à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

● Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité après **quarante-huit (48) heures** d'une pièce du Dossier administratif;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Non-respect deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire ;
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

● Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	CRITÈRES D'ÉVALUATION	APPRECIATION
a	Chiffre d'Affaires	Oui/Non
b	Références du Cocontractant	Oui/Non
c	Expérience du personnel d'encadrement	Oui/Non
d	Disponibilité du Matériel et des équipements essentiels	Oui/Non
e	Preuves d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et CCTP paraphé)	Oui/Non
f	Programme d'exécution des travaux, méthodologie d'exécution et Organisation du chantier	Oui/Non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont répartis en **deux (02)** lots distincts. Chaque soumissionnaire peut prétendre à **deux (02)** lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit par courrier soit à la **Direction de l'Urbanisme et de la Salubrité Publique** ou à la **Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala**, sise au 279 Rue Victoria à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, BP : 43 Douala – Cameroun.

Dénonciation de cas de corruption

Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748 conformément à la lettre référencée N° 000249/L/PR/MINMAP/CAB du 13 Janvier 2017 du MINMAP adressé aux Maîtres d'ouvrage, Maître d'Ouvrage Délégués et Président des Commissions de Passation des Marchés.

DOUALA le 15 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/SPE/CIPM/2017 DU 14 DECEMBRE 2017
POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN TRANSFORMATEUR TRIPHASE
IMMERGE HTA/BT DE 400 KVA A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
243-G

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SOPECAM, lance un Appel d'Offres national Ouvert pour la fourniture et l'installation d'un transformateur triphasé immergé HTA/BT de 400KVA à la Société de Presses et d'Editions du Cameroun (SOPECAM).

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la fourniture et l'installation d'un transformateur triphasé immergé HTA/BT de 400 KVA.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de trente millions (30 000 000) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres national est ouverte aux sociétés justifiant d'une expérience avérée dans la vente des équipements électriques pour l'industrie.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'investissement de la SOPECAM Exercice 2017, rubrique 243 – Ligne 243-G (transformateur 400 KVA).

7. Consultation du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être consultés, aux heures et jours ouvrables, auprès du Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé, sis Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218, Téléphone (237) 222-30-41-47, Fax : (237) 222-30-43-62, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés de la Société de Presse et d'Editions du Cameroun à Yaoundé dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, sur présentation du reçu de versement, au compte N° 335 988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Commerce (BICEC) en faveur du « Compte Spécial CAS – ARMP), de la somme non remboursable de quarante-cinq mille (45 000) Francs CFA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels et conformément aux prescriptions du DAO, devra parvenir au **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun à Yaoundé, sise Boulevard de l'OUA, Boîte postale 1218 Yaoundé** au plus tard le 15 janvier 2018 à **13 heures**, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : offre administrative ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes seront contenues dans une **quatrième** et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 06/AONO/SPE/CIPM/2017 DU 14 DECEMBRE 2017 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN TRANSFORMATEUR TRIPHASE IMMERGE HTA/BT DE 400 KVA A LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM) ».

(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

10. Délai de Livraison

La lettre-commande à passer à l'issue du présent appel d'offres national sera exécutée dans un délai de trente (30) jours à compter de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission remboursable produite par un établissement bancaire de 1^{er} ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances du Cameroun, d'un montant de six cent mille (600 000) francs CFA, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non-conforme sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au siège de la SOPECAM, **le 15 janvier 2018 à partir de 16 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée** et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation
- Fausse (s) déclaration (s) ou pièce falsifiée (s) ;
- Absence d'une pièce de l'offre technique ou de l'offre financière ;
- Capacité financière insuffisante ;
- Absence d'une attestation de garantie avec un délai de garantie supérieur ou égal à un an ;
- Non-Conformité des spécifications techniques;
- Absence d'une attestation de garantie avec un délai de garantie supérieur ou égal à un an ;
- Absence d'une attestation de service après-vente signée du soumissionnaire
- Non-respect d'au moins 5/6 des critères essentiels.

b) Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Références et prestations justifiées dans le domaine ;
- Chiffre d'affaires (supérieur ou égal à 100 millions) ;
- Planning et délai de livraison (délai ? 10 jours) ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) paraphé, signé et daté ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières complété, paraphé, signé et daté.

La satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels est indispensable pour l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et qui satisfait aux exigences administrative et technique du DAO ;

L'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler la procédure d'Appel d'Offres et de rejeter toutes les offres à tout moment avant l'attribution, sans encourir une responsabilité à l'égard du ou des soumissionnaires affectés par la décision, ni obligation de les informer des raisons de sa décision. Toutefois, lorsque les offres sont ouvertes, la décision d'annulation est subordonnée à l'accord préalable de l'autorité des marchés publics.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour l'ouverture des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, auprès du **Service des Marchés de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun (SOPECAM)** sis au siège de la SOPECAM, Tél (237) 222-30-41-47 ; (237) 222-30-31-09 ; Fax (237) 222-30-43-62 à Yaoundé, République du Cameroun.

NB : POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS AU MINMAP AUX NUMEROS SUIVANTS : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le *DIRECTEUR EXECUTIF*

NNANA MARIE CLAIRE

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINRESI/CMPM/18 DU 14 DECEMBRE 2017 RELATIVE A
L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
52 19 259 01 390000 6161

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un Avis de Consultation relatif à l'entretien des locaux des Services Centraux du MINRESI.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les Termes de Référence (TDR) annexés au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel douze millions (**12 000 000**) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises camerounaises et disposant d'une expérience dans l'entretien des locaux publics et autres.

5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de Fonctionnement du MINRESI, exercice 2018, sur la ligne d'imputation 52 19 259 01 390000 6161.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard **le 08 Janvier 2018 à 13 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINRESI/CMPM/2018 DU 14 DECEMBRE 2017 RELATIVE A
L'ENTRETIEN DES LOCAUX DES SERVICES CENTRAUX DU MINRESI
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois **le 08 Janvier 2018 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunions du MINRESI. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : vérification des offres financières des Soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

12. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre- vingt dix (90) jours**, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINRESI, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le MINISTRE

TCHUINTE Madeleine

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/CMPM/2018 DU 14
DECEMBRE 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LES SERVICES
CENTRAUX DU MINRESI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
52 19 259 01 390000 6188

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un Avis de Consultation relatif à l'acquisition d'un service de gardiennage des locaux et du personnel des Services Centraux du MINRESI.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation, sont définies dans les Termes de Référence (TDR) annexés au dossier de consultation.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de **vingt millions (20 000 000) francs CFA**.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises camerounaises disposant d'une expérience dans la sécurisation des bâtiments publics et autres, et légalement reconnues par les autorités compétentes.

5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINRESI, exercice 2018, sur la ligne d'imputation **52 19 259 01 390000 6188**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard **le 08 Janvier 2018 à 13 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/CMPM/2018 DU 14
DECEMBRE 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LES SERVICES
CENTRAUX DU MINRESI »
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement*

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture de plis se fera en une fois **le 08 Janvier 2018 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunion du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : vérification des offres financières des Soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

12. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenu.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre- vingt dix (90) jours**, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINRESI, Service des Marchés (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le *MINISTRE*

TCHUINTE Madeleine

MINISTÈRE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINRESI/CMPM/2018 DU 14
DECEMBRE 2017 RELATIVE A L'ABONNEMENT, LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DE LA
CONNEXION INTERNET AU MINRESI**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
52 19 259 01390000 6182

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation lance un avis de consultation relatif à l'abonnement, la fourniture et la maintenance de la connexion internet dans les Services Centraux du MINRESI.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation sont définies dans les Termes de Référence (TDR) annexés au dossier de consultation

3. Cout Prévisionnel

Un montant : vingt millions (**20 000 000**) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises camerounaise disposant d'une expérience dans la fourniture à l'accès internet et la maintenance de la connexion internet dans les Services Publics et autres.

5. Financement

Les prestations, objets de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement du MINRESI, exercice 2018, sur la ligne d'imputation **52 19 259 01390000 6182**.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au MINRESI, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original marqué comme tel et six (06) copies, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42, au plus tard **le 08 Janvier 2018 à 13 heures** et devra porter la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINRESI/CMPM/2018 DU 14
DECEMBRE 2017 RELATIVE A L'ABONNEMENT, LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DE LA CONNEXION
INTERNET AU MINRESI.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** établie par un organisme financier agréé par le Ministère des Finances. La caution est valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de dépôt des offres.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en une fois **le 08 Janvier 2018 à 14 heures** par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de réunions du MINRESI.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois étapes :

Première étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

Deuxième étape : évaluation technique des offres administrativement conformes ;

Troisième étape : vérification des offres financières des Soumissionnaires dont les offres ont été reconnues techniquement et administrativement conformes.

12. Attribution

A l'issue de l'analyse financière, le soumissionnaire dont l'offre est conforme pour l'essentiel aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre de prix la moins disante sera retenue.

Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre- vingt dix (90) jours**, à compter de la date de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du MINRESI, Service des Marchés (bâtiment principal), BP 1457, téléphone 222 23 24 42.

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le *MINISTRE*

TCHUINTE Madeleine

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01 /DC/MINEDUB/SG/DPPC/PASZEP/CSPM/2017 DU 14 DÉCEMBRE 2017 RELATIVE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE POUR L'EXPERIMENTATION DU NOUVEAU CURRICULUM DANS CERTAINES ECOLES DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE.FINANCEMENT : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT (ACCORD DE PRÊT N° 02 CM-073/074 DU 26 JUIN 2014).

FINANCEMENT
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) , N/A
IMPUTATION
02 CM-073/074

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a signé un Accord de prêt avec la Banque Islamique de Développement pour le financement du Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP). Il est prévu qu'une partie des fonds sera utilisée pour effectuer les paiements au titre de la présente lettre-commande.

Le Ministre de l'Education de Base, Maître d'Ouvrage du projet PASZEP lance une Consultation Ouverte pour une Demande de Cotation relative à la fourniture du matériel didactique pour l'expérimentation du nouveau curriculum dans certaines écoles primaires du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de ce dossier de consultation et dont les caractéristiques techniques sont précisées dans ledit dossier comprennent :

NO	DESIGNATION DU MATERIEL	QUANTITES
1	Craie blanche	300
2	Craie couleur	120
3	effaçoire	120
4	registre d'appel	120
5	stylo	30
6	marqueur	120
7	surligneur	120
8	crayon	20
9	gomme	120
10	feutre	30
11	règle graduée	120
12	Equerre	120
13	compas	120
14	ficelle	60
15	carte du Cameroun	120
16	rapporteur	120
17	cahier de 300 pages paquet de 4	1529

3. Cout Prévisionnel

pour un montant de **vingt millions quatre cent mille (20 400 000) francs CFA** Hors taxes.

4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte aux soumissionnaires intéressés, ayant une expérience avérée et vérifiable dans ce domaine.

5. Financement

Les prestations objet de la consultation seront financées par la Banque Islamique de Développement (BID) à travers l'Accord de Prêt N° 02 CM-073/074 du 26 juin 2014, pour un montant de vingt millions quatre cent mille (20 400 000) francs CFA Hors taxes.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être consulté au Projet d'Appui à la Scolarisation dans les Zones d'Education Prioritaires (PASZEP) secrétariat du Projet PASZEP en face de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) dès publication du présent Avis. Il sera obtenu sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt cinq mille (25.000) francs CFA auprès de la BICEC au compte n° 335988 ouvert par l'ARMP (CAS). La quittance doit porter le nom du soumissionnaire (ETS ou Sté _____) et le numéro de la demande de consultation.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Projet PASZEP en face de l'Autorité Portuaire Nationale (APN) au plus tard **le 09 janvier 2018 à 11 heures, heure locale** et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/MINEDUB/PASZEP/2017 DU 14 décembre 2017 RELATIVE A LA FOURNITURE A LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE POUR L'EXPERIEMENTATION DU NOUVEAU CURRICULUM DANS CERTAINES ECOLES DU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la prestation est de sept (07) jours après notification de la Lettre Commande.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de l'ouverture des plis, correspondant à un montant de quatre cent huit mille (408 000) francs CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces du Dossier Administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier du dossier de cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de consultation.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un temps dans la salle de réunion du projet PASZEP le 09 janvier 2018, à 12 heures, heure locale par la Commission Spéciale de Passation des Marches auprès du PASZEP siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y participer ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- dépassement des prix de la mercuriale.
- la non-satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels

9.2- Critères essentiels

L'évaluation de l'offre portera sur les critères techniques de cotation énoncés dans le tableau ci-dessous :

N°	CRITERES D'EVALUATION	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Référence générale du soumissionnaire dans le domaine des fournitures : au moins deux contrats de 20 000 000 F CFA chacun au cours de cinq dernières années (1 ^{ère} et dernière pages et pv de réception).		
2	Expérience du soumissionnaire dans la fourniture du matériel similaire : au moins deux contrats de 15 000 000 F CFA chacun au cours de cinq dernières années (1 ^{ère} et dernière pages et pv de réception).		
3	Projet de Lettre Commande complété et paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière page.		
4	Respect de délai de livraison.		

Pour qu'un dossier passe à l'analyse financière, il devra être conforme en tous points de vue, aux critères éliminatoires

et n'avoir pas moins de 75% de réalisation des critères essentiels.
Pour l'évaluation des offres financières, seul le montant de l'offre sera pris en compte.

12. Attribution

A l'issue de l'évaluation, seule l'offre reconnue conforme au Dossier de Demande de Cotation et évaluée la moins disante sera retenue.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de l'ouverture des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du projet PASZEP sis au quartier Hippodrome en face de l'immeuble APN Yaoundé Tél. (2 37) 242 06 67 06.

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le *MINISTRE*

YOUSOUF NÉE HADIDJA ALIM

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERÊT N°03841/ASMI/MINHDU/2017 DU 14 DECEMBRE 2017 POUR LA PREPARATION DU CONTRAT DE VILLE DE BANGANGTE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans l'objectif d'accompagner efficacement les Collectivités Territoriales Décentralisées dans le processus de décentralisation en cours en mettant notamment à leur disposition des moyens permettant de renforcer leurs capacités de pilotage et de gestion urbaine et afin de constituer une liste restreinte de Consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la préparation du contrat de ville de Bangangté au titre de l'exercice budgétaire 2018, le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) à l'intention des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme qui désirent participer à la pré-qualification pour l'opération sus-indiquée et dans les conditions ci-après.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la pré-qualification des Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la préparation du contrat de ville de Bangangté au titre de l'exercice 2018.

La préparation du contrat de ville de Bangangté fera l'objet d'un Appel d'offres restreint qui sera lancé par la Commission de Passation des Marchés compétentes, à l'issue du présent ASMI. Les délais prévus pour l'exécution de cette étude sont de huit (08) mois.

Les services attendus du Consultant comprennent entre autres les activités ci-après:

- Mission n° 1 : Audit organisationnel et financier de la Commune de Bangangté ;
- Mission n° 2 : Diagnostic des équipements, infrastructures et services urbains de la Commune de Bangangté;
- Mission n° 3 : Elaboration d'un projet de contrat de ville de Bangangté ;
- Mission n° 4 : Préparation d'un plan de renforcement des capacités ainsi qu'un plan d'action d'amélioration de la Gouvernance de la Commune de Bangangté.

3. Participation et origine

Le présent ASMI est ouvert à toute personne morale remplissant les conditions suivantes :

- Etre un Bureau d'Etudes Techniques et Cabinets d'Urbanisme exerçant dans le domaine de l'urbanisme, de l'habitat ou du développement urbain, installé au Cameroun et ayant une bonne connaissance du secteur urbain au Cameroun ;
- Justifier des capacités techniques et financières compatibles avec les prestations à exécuter ;
- Justifier d'une expérience suffisante dans le domaine des études de programmation urbaine, d'urbanisme et de développement urbain ;
- Disposer du matériel et du personnel nécessaires ou s'engager à en recruter pour les prestations à exécuter ;
- Ne pas avoir plus de deux études en cours au MINH DU.

4. Remises des offres

Les Dossiers de candidature, rédigés en français ou en anglais, doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marqués comme tels, sous pli fermé et scellé à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise à l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale, porte 09T02), au plus tard **le 08 JANVIER 2018 à 12 heures** avec la mention :

*AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°03841/ASMI/MINH DU/2017 DU 14 DECEMBRE 2017
POUR LA PREPARATION DU CONTRAT DE VILLE DE BANGANTE AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGETAIRE
2018.*

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

5. Composition du dossier

Les candidats qui souhaiteraient manifester leur intérêt à réaliser les prestations décrites ci-dessus doivent fournir les pièces administratives et autres informations techniques et opérationnelles ci-après, présentées en deux volumes :

1- Volume 1 (Pièces Administratives)

Le «Volume 1» comprendra les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes selon les cas, datées d'au plus trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- Une lettre de motivation dûment signée du candidat ;
- Une attestation de non redevance de l'exercice en cours délivrée par les services des impôts ;
- L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par l'autorité compétente du domicile du candidat ;
- L'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Il est précisé que l'absence ou la non- validité d'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat. En cas de groupement, les candidats produiront un accord de groupement notarié dans lequel le mandataire est expressément désigné. Chaque membre produira les pièces ci-dessus citées.

2- Volume 2 (Dossier Technique)

2.1 La liste des experts clé de la firme

Le candidat devra disposer ou s'engager à embaucher avant le début des prestations, le personnel technique compétent nécessaire, à savoir :

- **Un chef de mission** ayant un profil d'urbaniste/ingénieur de génie civil/aménageur/architecte (au moins BAC+5) avec au moins dix (10) années d'expérience et au moins deux missions de planification et deux missions de programmation des projets de développement, conduites comme chef de mission, dans un contexte comparable;
- **un ingénieur de génie civil/VRD (au moins BAC+5)** ayant au moins cinq (05) années d'expérience et présentant au moins une référence pertinente d'études de planification et une de programmation urbaine;
- **un spécialiste de finances locales (au moins BAC+4 en sciences économiques u disciplines connexes)** ayant au moins dix (10) ans d'expérience et ayant suivi au moins trois missions d'analyse des comptes communaux ;
- **un spécialiste des institutions (au moins BAC +4)**, de formation minimale en droit/Economie, ayant au minimum dix (10) années d'expérience professionnelle, et ayant une bonne connaissance du contexte des communes camerounaises ;
- **un expert en ingénierie/animation sociale (au moins BAC+3 en sociologie urbaine ou discipline connexe)** , disposant d'une expérience de cinq (05) années et ayant pris part à au moins deux projets de consultation/participation sociale.

Les candidats fourniront la liste du personnel accompagnée des pièces suivantes, pour chaque expert, datées d'au plus trois (03) mois :

- CV daté et signé par le concerné ;

- La copie certifiée du diplôme de chaque personnel ;
- L'attestation de présentation de l'original du diplôme ;
- Pour les Urbanistes, une preuve d'inscription à l'ONUC pour l'année en cours ;
- Pour les Ingénieurs de Génie Civil, une attestation d'inscription à l'ONIGC pour l'année en cours ;

NB : L'ancienneté du personnel au sein de l'équipe du consultant sera prise en compte dans l'évaluation.

2.2 Les références du Cabinet

Le BET produira la liste de ses références réalisées uniquement dans le domaine de l'aménagement urbain et la programmation urbaine, pendant les dix (10) dernières années. Pour être prise en compte dans l'évaluation, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par la copie de l'extrait du contrat comportant les première et dernière pages, conjointement avec l'attestation de bonne fin ou le procès-verbal de réception afférent au projet concerné. Ces documents devront être clairs et lisibles pour faire ressortir : le nom du Maître d'ouvrage et le lieu d'exécution du projet ;

2.3 Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le soumissionnaire devra justifier de la propriété des moyens logistiques, techniques et matériels en sa possession, nécessaires à la réalisation de la prestation. A cet effet, il produira une liste de matériels ci-après :

1- Moyens logistiques (véhicules, moyens de communication, etc.) avec justification de la propriété (photocopies certifiées des cartes grises ou des factures) ;

2- Moyens techniques et matériels avec justification de la propriété ;

- La liste du matériel informatique et bureautique (micro-ordinateur, imprimante, scanner, photocopieuses, logiciels, etc.) présents au siège du BET ;
- La liste de tout autre matériel topographique et géotechnique, propre au candidat et susceptible d'être utilisé au cours du projet (fournir les factures certifiées des fournisseurs et tout autre document attestant la propriété de ce matériel).

Les candidats possédant en propre le matériel seront favorisés.

N.B : La localisation dudit matériel doit être précisée, étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage en cas de besoin.

2.4 Une attestation de capacité financière

Cette attestation devra être délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances selon les conditions de la COBAC, et précisant que le candidat peut pré financer les prestations à hauteur de 15 millions.

2.5 L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général du BET, devra permettre au Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence du matériel annoncé dans le dossier de candidature, et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

6. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires :

- Dossier administratif et technique non conforme aux prescriptions du présent ASMI ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note d'évaluation du dossier technique inférieure à 70 points sur 100 ;
- Deux (02) études en cours au MINH DU.

2- Critères essentiels d'évaluation du dossier technique

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères essentiels suivants :

- Personnel : **50 points**
- Références : **30 points**
- Matériel : **05 points**
- Capacité financière : **15 points.**

7. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9^e étage-porte 02 de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), ou à la Division des Etudes, de la Planification et de la Coopération, sise au 4^eme étage de l'Immeuble Ministériel N°1 (Face Poste centrale), Tél : 222 219 919.

8. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus à l'issue de cette évaluation seront consultés dans le cadre des Appels d'Offres Restreints conformément à l'article 12 du décret n°2004/275 portant code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le *MINISTRE*

MBWENTCHOU JEAN CLAUDE

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 05/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D' ASSURANCE MALADIE DU PERSONNEL DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC), PROGRAMME TRIENNAL : 2018, 2019, 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), porte à la connaissance du public que la prestation relative à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 05/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 du 25 Octobre 2017 pour la souscription de la police d'assurance maladie du personnel de l'ANTIC, est attribuée à l'Entreprise : **ZENITHE INSURANCE B.P :1540 Douala – Cameroun** pour le montant et la durée d'exécution ci-après :

LOT.	UNIQUE			
	Tranche ferme (2018)	Tranche conditionnelle 1 (2019)	Tranche conditionnelle 2 (2020)	TOTAL
TRANCHES				
MONTANT DU MARCHÉ TTC, FCFA	37 834 349 (<i>Trente-sept millions huit cent trente-quatre mille trois cent quarante-neuf francs</i>)	37 834 349 (<i>Trente-sept millions huit cent trente-quatre mille trois cent quarante-neuf francs</i>)	37 834 349 (<i>Trente-sept millions huit cent trente-quatre mille trois cent quarante-neuf francs</i>)	113 503 047 (<i>Cent treize millions cinq cent trois mille quarante-sept francs</i>)
DURÉE D'EXECUTION (mois)	12	12	12	36

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec la Direction Générale de l'ANTIC, dès publication de ce résultat, en vue des formalités de souscription du projet de Marché y afférent.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOT EBOT ENOW

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 03/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR L'ENTRETIEN GÉNÉRAL DES SERVICES DE L'AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ANTIC) EN CINQ (05) LOTS DISTINCTS. PROGRAMME TRIENNAL 2018, 2019, 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC), porte à la connaissance du public que les prestations relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 03/AONO/PU/ANTIC/CIPM/2017 du 25 Octobre 2017 pour l'entretien général des services de l'ANTIC en cinq (05) lots distincts, programme triennal 2018, 2019, 2020, sont attribuées ainsi qu'il suit :

Lot n°1 : entretien des groupes électrogènes, climatisation et électricité.					
ENTREPRISES	MONTANT TTC, FCFA.				DUREE D'EXECUTION
Ets JURIS CONSUL BP : 3405 Yaoundé; Tél : 674 484 041	Tranche ferme (2018)	Tranche cond.1 (2019)	Tranche cond.2 (2020)	Montant du marché TTC	(36 mois).
	10 421 537	10 421 537	10 421 537	31 264 609	
Lot n°2 : entretien du matériel informatique et télécommunication					
B.F.T BUSINESS, B.P :5650 Ydé ; Tél : 677 708 437	24 120 650	24 120 650	24 120 650	72 361 950	(36 mois)
Lot n°3 ménage (Direction Générale et ses annexes)					
TROPIC BUSINESS ; B.P : 2746 Yaoundé ; 243 669 537	17 380 688	17 380 688	17 380 688	52 142 063	(36 mois)
Lot n°4 ménage (Antenne Régionale à Douala)					
TROPIC BUSINESS ; B.P 2746, Tél : 243 669 537	3 398 625	3 398 625	3 398 625	10 195 875	(36 mois)
Lot n°5 ménage (Antenne Régionale à Garoua)					
TROPIC BUSINESS B.P 2746, Tél : 243 669 537	3 398 625	3 398 625	3 398 625	10 195 875	(36 mois)

Lesdites entreprises sont invitées à prendre attache avec la Direction Générale de l'ANTIC, dès publication de ces résultats, en vue des formalités de souscription des projets de lettre-commandes et de marchés y afférents.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/CFC/CIPM/2017 DU 06/09/2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) ARMOIRES IGNIFUGES AU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des prestations relatives à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

Adjudicataire	Délai d'exécution	Montant TTC en FCFA
OFFICE SA	45 jours	12 521 250

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MISSI Jean Paul

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°65/CUD/SG/DIVMAP/ 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°82/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINS ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que l'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux.

Ainsi, le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour le motif ci-après :

Lots LOT	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
2	NICSON GROUP SARL	Note technique de 37,25/100, inférieure à 70 points sur 100 des critères d'évaluation

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumission.

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°67/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°73/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DES MARQUAGES AU SOL DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Note technico-financière	Montant (FCFA TTC)		Délai (en mois)
Unique	WORLD SURVEY ENGINEERING	90.2/100	Tranche ferme	29 991 375	06 mois
			Tranche conditionnelle N°1	29 991 375	06 mois
			Tranche conditionnelle N°2	29 991 375	06 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour le motif ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS YAYA ET CIE	2 ^{ème} note technico-financière (89.2/100)

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°69CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AONO/CUD/CIPM12017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEU DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____ /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et

le délai ci-après:

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	JVK SARL	19 997 152	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°000052/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0333/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE DU PATRIMOINE DE LA CCAA ET DES AÉROPORTS SECONDAIRES (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

Désignation	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
Tranche ferme (1er Jan 2018 - 31 Déc 2018)	CHANAS ASSURANCE BP : 109 Douala	Souscription d'une police d'assurance globale dommage du patrimoine de la CCAA et des aéroports secondaires.	TRANCHE FERME : 108 000 027	Trente-six (36) mois
Tranche conditionnelle N° 1 (1er Jan 2019- 31 Déc 2019)			TRANCHE CONDITIONNELLE I : 108 000 027	
Tranche conditionnelle N° 2 (1er Jan 2020-31 Déc 2020)			TRANCHE CONDITIONNELLE II : 108 000 027	

Le Responsable de l'entreprise **CHANAS ASSURANCE** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique / Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la Régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 11 Décembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES
N°05/AONO/CFC/CIPM/2017 DU 06/09/2017 POUR LA SOUSCRIPTION PAR LE CREDIT FONCIER DU
CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE POUR LES EXERCICES 2018, 2019 ET 2020**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la réalisation des prestations relatives à l'Appel d'Offres dont la référence et l'objet sont repris en marge.

Il s'agit de la Compagnie **AREA ASSURANCES SA** pour le montant de **79 117 681 FCFA TTC**

Ce soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales du Crédit Foncier du Cameroun pour la suite de la procédure.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 13 Décembre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MISSI Jean Paul

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

**COMMUNIQUÉ PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES
N°007/AONO/CEN/CPM/2017, LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF A LA FOURNITURE ET
L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NEGATIVE
ET A L'AMENAGEMENT D'UN LOCAL ATTENANT À LA CENAME (LOT UNIQUE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME communique :

Est déclarée infructueuse par Décision n° 1492/17/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE du 14 décembre 2017, l'appel d'offres n°007/AONO/CEN/CPM/2017, aucune offre n'ayant été jugée conforme aux prescriptions du dossier d'appel d'offres.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°000053/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0334/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/2017 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2018 - 2019 ET 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

Désignation	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
Tranche ferme	NSIA	Souscription de la police d'assurance automobile au titre des exercices budgétaires 2018 - 2019 et 2020.	TRANCHE FERME :	Trente-six (36) mois
(1er Jan 2018 - 31 Déc 2018)	ASSURANCE		30 329 047	
Tranche conditionnelle N°1 (1er Jan 2019- 31 Déc 2019)	CAMEROUN B.P : 2 759, DOUALA		TRANCHE CONDITIONNELLE I :	27 516 647
Tranche conditionnelle N°2 (1er Jan 2020- 31 Déc 2020)		TRANCHE CONDITIONNELLE II :	26 901 328	

Le Responsable de l'entreprise **NSIA ASSURANCE CAMEROUN** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique / Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la Régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 11 Décembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°000054/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0335/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE MALADIE ÉVACUATION SANITAIRE-ASSISTANCE PAR LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY DES POLICES D'ASSURANCES AU TITRE DES EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

Désignation	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
Tranche ferme	NSIA	Assurance maladie, évacuation sanitaire assistance par la Cameroon Civil Aviation Authority des polices d'assurances au titre des exercices 2018 et suivants	TRANCHE FERME :	Trente-six (36) mois
(1er Jan 2018 - 31 Déc 2018)	ASSURANCE		290 005 190	
Tranche conditionnelle N°	CAMEROUN		TRANCHE	
1 (1er Jan 2019- 31 Déc 2019)	B.P : 2 759, DOUALA		CONDITIONNELLE I :	
			290 005 190	
Tranche conditionnelle N°			TRANCHE	
2 (1er Jan 2020- 31 Déc 2020)			CONDITIONNELLE II :	
			290 005 190	

Le Responsable de l'entreprise **NSIA ASSURANCE CAMEROUN** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique / Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la Régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 11 Décembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°68/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT DU TITRE FONCIER N°4741WC A BONENDALE FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du

_____ déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et

le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	CAFT SARL	62 117 412	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°66/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financier	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GENERAL ENGINEERING OFFICE	85,91/100	26 509 275	12 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaire	Motif d'élimination
ETS G.S.P	2 ^{ème} note technico-financière (85,3/100) et l'offre la moins disante.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient

lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°65/CUD/SG/DIVMAP/ 2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°82/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 06 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINS ARTERES DE LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique que l'Appel d'Offres susmentionné est déclaré infructueux.

Ainsi, le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour le motif ci-après :

Lots LOT	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
2	NICSON GROUP SARL	Note technique de 37,25/100, inférieure à 70 points sur 100 des critères d'évaluation

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumission.

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°67/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°73/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SUPERVISION DES TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DES MARQUAGES AU SOL DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lots	Adjudicataire	Note technico-financière	Montant (FCFA TTC)		Délai (en mois)
Unique	WORLD SURVEY ENGINEERING	90.2/100	Tranche ferme	29 991 375	06 mois
			Tranche conditionnelle N°1	29 991 375	06 mois
			Tranche conditionnelle N°2	29 991 375	06 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de leur projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour le motif ci-après :

Soumissionnaires	Motifs d'élimination
ETS YAYA ET CIE	2 ^{ème} note technico-financière (89.2/100)

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°69CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°88/AONO/CUD/CIPM12017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEU DANS LA VILLE DE DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD — EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____ /D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et

le délai ci-après:

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	JVK SARL	19 997 152	04 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°000052/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0333/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE DU PATRIMOINE DE LA CCAA ET DES AÉROPORTS SECONDAIRES (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

Désignation	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
Tranche ferme (1er Jan 2018 - 31 Déc 2018)	CHANAS ASSURANCE BP : 109 Douala	Souscription d'une police d'assurance globale dommage du patrimoine de la CCAA et des aéroports secondaires.	TRANCHE FERME : 108 000 027	Trente-six (36) mois
Tranche conditionnelle N° 1 (1er Jan 2019- 31 Déc 2019)			TRANCHE CONDITIONNELLE I : 108 000 027	
Tranche conditionnelle N° 2 (1er Jan 2020-31 Déc 2020)			TRANCHE CONDITIONNELLE II : 108 000 027	

Le Responsable de l'entreprise **CHANAS ASSURANCE** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique / Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la Régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 11 Décembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°000053/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0334/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/2017 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2018 - 2019 ET 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

Désignation	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
Tranche ferme	NSIA	Souscription de la police d'assurance automobile au titre des exercices budgétaires 2018 - 2019 et 2020.	TRANCHE FERME :	Trente-six (36) mois
(1er Jan 2018 - 31 Déc 2018)	ASSURANCE		30 329 047	
Tranche conditionnelle N°1 (1er Jan 2019- 31 Déc 2019)	CAMEROUN B.P : 2 759, DOUALA		TRANCHE CONDITIONNELLE I :	27 516 647
Tranche conditionnelle N°2 (1er Jan 2020- 31 Déc 2020)		TRANCHE CONDITIONNELLE II :	26 901 328	

Le Responsable de l'entreprise **NSIA ASSURANCE CAMEROUN** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique / Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la Régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 11 Décembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

COMMUNIQUE N°000054/C/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0335/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE MALADIE ÉVACUATION SANITAIRE-ASSISTANCE PAR LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY DES POLICES D'ASSURANCES AU TITRE DES EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) porte à la connaissance des entreprises ayant participé à l'Appel d'Offres susmentionné que les résultats se présentent comme suit :

Désignation	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
Tranche ferme (1er Jan 2018 - 31 Déc 2018)	NSIA ASSURANCE	Assurance maladie, évacuation sanitaire assistance par la Cameroon Civil Aviation Authority des polices d'assurances au titre des exercices 2018 et suivants	TRANCHE FERME : 290 005 190	Trente-six (36) mois
Tranche conditionnelle N°	CAMEROUN		TRANCHE	
1 (1er Jan 2019- 31 Déc 2019)	B.P : 2 759, DOUALA		CONDITIONNELLE I : 290 005 190	
Tranche conditionnelle N°			TRANCHE	
2 (1er Jan 2020- 31 Déc 2020)			CONDITIONNELLE II : 290 005 190	

Le Responsable de l'entreprise **NSIA ASSURANCE CAMEROUN** est invité à se présenter de toute urgence, dès publication du présent communiqué, à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique / Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus, sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme chargé de la Régulation des Marchés Publics.

Les offres non retirées dans ce délai seront détruites, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 11 Décembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°68/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT DU TITRE FONCIER N°4741WC A BONENDALE FINANCEMENT : BUDGET CUD - EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du

_____ déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et

le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	CAFT SARL	62 117 412	08 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

COMMUNIQUE N°66/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES A DOUALA FINANCEMENT : BUDGET CUD – EXERCICE 2017

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala (CUD), Autorité Contractante, communique :

L'entreprise ci-après désignée est, par Décision N° _____/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 du _____, déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et le délai ci-après :

Lot	Adjudicataire	Note technico-financier	Montant (FCFA TTC)	Délai (en mois)
Unique	GENERAL ENGINEERING OFFICE	85,91/100	26 509 275	12 mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279 de la rue Victoria à l'Hôtel de Ville de Bonanjo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Le soumissionnaire ci-après, n'ayant pas été retenu dans le cadre du présent appel d'offres pour les motifs ci-après :

Soumissionnaire	Motif d'élimination
ETS G.S.P	2 ^{ème} note technico-financière (85,3/100) et l'offre la moins disante.

est prié de passer retirer sa soumission sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, son offre sera détruite. Par ailleurs, le présent Communiqué tient

lieu de « main – levée » des cautions de soumissions pour les offres non-retenues.

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°002004/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0333/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 POUR LA SÉLECTION D'UNE COMPAGNIE D'ASSURANCE EN VUE DE LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGE DU PATRIMOINE DE LA CCAA ET DES AÉROPORTS SECONDAIRES (EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics.

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire n° 0001/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;

Vu la résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°0333/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 pour la sélection d'une compagnie d'assurance en vue de la souscription d'une police d'assurance globale dommage du patrimoine de la CCAA et des aéroports secondaires (En procédure d'urgence).

Considérant les nécessités de service

DECIDE :



Article 1^{er} l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné suivant les modalités ci-après :

Désignation	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
Tranche ferme (1er Jan 2018 - 31 Déc 2018)	CHANAS ASSURANCE BP : 109 Douala	Souscription d'une police d'assurance globale dommage du patrimoine de la CCAA et des aéroports secondaires	TRANCHE FERME : 108 000 027	Trente-six (36) mois
Tranche conditionnelle N°			TRANCHE	
1 (1er Jan 2019- 31 Déc 2019)			CONDITIONNELLE I : 108 000 027	
Tranche conditionnelle N°			TRANCHE	
2 (1er Jan 2020- 31 Déc 2020)			CONDITIONNELLE II : 108 000 027	

Article 2 Le Responsable de ladite Entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Article 3 la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Décembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°002006/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0335/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/17 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE L'ASSURANCE MALADIE ÉVACUATION SANITAIRE-ASSISTANCE PAR LA CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY DES POLICES D'ASSURANCES AU TITRE DES EXERCICES 2018 ET SUIVANTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics.

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N°004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire n° 0001/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017

Vu la résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épouse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°0335/AONO/CCAA/CIPM/2017 du 04/10/17 relatif à la souscription de l'assurance maladie, évacuation sanitaire-assistance par la Cameroon Civil Aviation Authority des polices d'assurances au titre des exercices 2018 et suivants.

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné suivant les modalités ci-après :

Désignation	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
Tranche ferme (1er Jan 2018 - 31 Déc 2018)	NSIA ASSURANCE	Assurance maladie, évacuation sanitaire assistance par la Cameroon Civil Aviation Authority des polices d'assurances au titre des exercices 2018 et suivants	TRANCHE FERME : 290 005 190	Trente-six (36) mois
Tranche conditionnelle N° 1 (1er Jan 2019- 31 Déc 2019)	CAMEROUN B.P: 2 759, DOUALA		TRANCHE CONDITIONNELLE I : 290 005 190	
Tranche conditionnelle N° 2 (1er Jan 2020- 31 Déc 2020)			TRANCHE CONDITIONNELLE II : 290 005 190	

Article 2 Le Responsable de ladite Entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Article 3 la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Décembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

DECISION N°002005/D/CCAA/DG/DT/SDMP/SMI DU 11 DEC 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0334/AONO/CCAA/CIPM/2017 DU 04/10/2017 RELATIF À LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DES EXERCICES BUDGÉTAIRES 2018 - 2019 ET 2020.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics.

Vu la Loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu la Loi N°2013/010 du 24 juillet 2013 portant régime de l'aviation civile au Cameroun ;

Vu le Décret N°2015/232 du 25 mai 2015 portant organisation et fonctionnement de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et sa Circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Novembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2010/375 du 17 décembre 2010 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Aéronautique du Cameroun ;

Vu le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics ;

Vu le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu la Circulaire n° 0001/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017

Vu la résolution N°001/2015/CA du 30 décembre 2015 prenant acte de la nomination de **Madame AVOMO ASSOUMOU Paule** épouse **KOKI** au poste de Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA) ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N°0334/AONO/CCAA/CIPM/2017 du 04/10/2017 relatif a la souscription de la police d'assurance automobile au titre des exercices budgétaires 2018 - 2019 et 2020.

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} l'entreprise ci-dessous, est déclarée attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné suivant les modalités ci-après :

Désignation	Attributaire	Objet	Montant FCFA (TTC)	Délai d'exécution
Tranche ferme (1er Jan 2018 - 31 Déc 2018)	NSIA ASSURANCE	Souscription de la police d'assurance automobile au titre des exercices budgétaires 2018 - 2019 et 2020.	TRANCHE FERME : 30 329 047	Trente-six (36) mois
Tranche conditionnelle N° 1 (1er Jan 2019- 31 Déc 2019)	CAMEROUN B.P : 2 759, DOUALA		TRANCHE CONDITIONNELLE I : 27 516 647	
Tranche conditionnelle N° 2 (1er Jan 2020-31 Déc 2020)			TRANCHE CONDITIONNELLE II : 26 901 328	

Article 2 Le Responsable de ladite Entreprise, est invité à la Cameroon Civil Aviation Authority, Direction technique/ Sous-Direction des Marchés Publics en vue de l'établissement du contrat y relatif.

Article 3 la présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 11 Décembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

ASSOUMOU KOKI Paule

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°127/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 25 OCTOBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA DANS LE LOTISSEMENT DU TITRE FONCIER N°474/WC A BONENDALE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 98/AONO/CUD/CIPM/2017 du 25 octobre 2017 relatif pour les travaux de construction d'une clôture sur le site de la Communauté Urbaine de Douala dans le lotissement du titre foncier N°474/WC à Bonendale;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 28 novembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°094/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 1^{er} décembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
1	CAFT SARL BP : 8 521 Douala Tél. : (237) 691 49 06 36	Soixante deux millions cent dix sept mille quatre cent douze (62 117 412) Francs CFA	Huit (08) Mois

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTONE NTONE DR. Fritz

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N° 2248/2017/DG/DAG/SDPA DU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA SOUSCRIPTION PAR LE CREDIT FONCIER DU CAMEROUN D'UNE POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE POUR LES EXERCICES 2018, 2019 ET 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu** la constitution
- Vu** la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu** le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics
- Vu** le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;
- Vu** le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul - Marie** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu** le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;
- Vu** l'avis d'appel d'offres n°05/AONO/CFC/CIPM/2017 du 06/09/2017 pour la souscription par le Crédit Foncier du Cameroun d'une police d'assurance automobile pour les exercices 2018, 2019, 2020

DECIDE

Article 1^{er} : Le marché consécutif à l'appel d'offres n°05/AONO/CFC/CIPM/2017 du 06/09/2017 est attribué à la compagnie **ASSURANCES ET REASSURANCES AFRICAINES SA** pour le montant de **79 117 681 FCFA TTC**.

Article 2 : Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront détruites.

Article 3 : Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 13 Décembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MISSI Jean Paul

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°124/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 74/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES FEUX TRICOLORES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 74/AONR/CUD/CIPM/2017 du 04 septembre 2017 relatif pour le contrôle technique



et la surveillance des travaux d'entretien des feux tricolores.

Vu le rapport d'analyse y relatif du 28 novembre 2017 de la sous- commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°096/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 28 novembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	GENERAL ENGINEERING OFFICE BP : 1830 Douala	Vingt six millions cinq cent neuf mille deux cent soixante quinze (26 509 275) Francs CFA	Douze (12) Mois

DOUALA le 13 Décembre 2017
Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N°125/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 88/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 15 SEPTEMBRE 2017 POUR L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEU DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n° 88/AONO/CUD/CIPM/2017 du 15 octobre 2017 relatif pour l'aménagement des aires



de jeu dans la ville de Douala;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 29 novembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 29 novembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°097/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 1^{er} décembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lot	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC (en FCFA)	Délai
Unique	JKV SARL BP : 914 Douala Tél. : (237) 675 06 87 54	Dix neuf millions neuf cent quatre vingt dix sept mille cent cinquante deux (19 997 152) Francs CFA	Quatre (04) Mois

DOUALA le 13 Decembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTONE NTONE DR. Fritz

CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

DECISION N°2249 /2017/DG/DAG/SDPA DU 14/12/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) ARMOIRES IGNIFUGES AU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN, AUTORITE CONTRACTANTE

Vu la constitution

Vu la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

Vu le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul - Marie** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

Vu l'avis d'appel d'offres n°04/AONO/CFC/CIPM/2017 du 06/09/2017 pour la fourniture de deux (02) armoires ignifuges au Crédit Foncier du Cameroun ;

DECIDE

Article 1^{er} : La lettre-commande consécutive à l'appel d'offres n°04/AONO/CFC/CIPM/2017 du 06/09/2017 est attribuée à la Société OFFICE SA au montant de **12 521 250 (Douze millions cinq cent vingt et un mille deux cent cinquante) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.

Article 2 : Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine. Passé ce délai, elles seront détruites.

Article 3 : Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

DECISION N° 126/D/CUD/SG/DIVMAP/2017 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°73/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 04 SEPTEMBRE 2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RAFRAICHISSEMENT DES MARQUAGES AU SOL DANS LA VILLE DE DOUALA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala,

Autorité Contractante,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 87/1366 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2009/ 055 du 06 février 2009 portant nomination de Monsieur NTONE NTONE Fritz , Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala ;

Vu le Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;

Vu l'Arrêté n° 005/A/MINMAP/SG/DAJ du 20 mars 2012 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès de certaines collectivités territoriales décentralisées ;

Vu la Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres n°73/AONR/CUD/CIPM/2017 du 04 septembre 2017 relatif pour le contrôle technique et la surveillance des travaux de rafraichissement des marquages au sol dans la ville de Douala;

Vu le rapport d'analyse y relatif du 10 novembre 2017 de la sous-commission d'analyse des Offres ;

Vu le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala;

Vu la proposition d'attribution N°093/NEM/KNSE/CIPM/CUD/2017 du 24 novembre 2017 ;

Vu le Communiqué de la Publication des résultats de l'Appel d'Offres susvisé ;

DECIDE:

Article 1^{er}: L'entreprise dont le nom suit, est déclarée attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné pour le montant et délai ci-après :

Lots	Noms et Adresse de l'attributaire	Prix final TTC		Délai
		(en FCFA)		
Unique	WORLD SURVEY ENGINEERING BP : 3450 Douala	Tranche ferme	Vingt neuf millions neuf cent quatre vingt onze mille trois cent soixante quinze (29 991 375) Francs CFA	Six (06) Mois
		Tranche conditionnelle n°1	Vingt neuf millions neuf cent quatre vingt onze mille trois cent soixante quinze (29 991 375) Francs CFA	Six (06) Mois
		Tranche conditionnelle n°2	Vingt neuf millions neuf cent quatre vingt onze mille trois cent soixante quinze (29 991 375) Francs CFA	Six (06) Mois

DOUALA le 13 Décembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NTONE NTONE DR. Fritz

CENTRALE NATIONALE D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS ET CONSOMMABLES MÉDICAUX ESSENTIELS

DECISION N° 1492/17/D/DG/DAF/CSBAG/CEN/YDE PORTANT INFRACTUOSITÉ DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°007/AONO/CEN/CPM/2017, LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, RELATIF À LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN BLOC DE DEUX CHAMBRES FROIDES DONT UNE POSITIVE ET UNE NÉGATIVE ET A L'AMÉNAGEMENT D'UN LOCAL ATTENANT À LA CENAME (LOT UNIQUE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CENAME

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant Statut Général des Etablissements Publics et des Entreprises du Secteur Public et Parapublic ;

Vu le Décret n° 2009/386 du 30 novembre 2009 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2005/252 du 30 juin 2005 portant création, organisation et fonctionnement de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels (CENAME) ;

Vu l'Arrêté n° 087/CAB/PM du 25 juillet 2006 portant création d'une Commission de Passation de Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu l'Arrêté n° 207/CAB/PM du 27 décembre 2010 portant nomination du Président de la Commission de Passation des Marchés auprès de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu la Décision n° 0166/12/DG/CENAME du 08 février 2012 modifiant et complétant certaines dispositions de la Décision n° 0211/11/DG/CENAME du 31 janvier 2011 portant constatation de la composition de la Commission de Passation des Marchés de la Centrale Nationale d'Approvisionnement en Médicaments et Consommables Médicaux Essentiels ;

Vu le Décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu l'appel d'offres n°007/AONO/CEN/CPM/2017, lancé en procédure d'urgence, relatif à la fourniture et l'installation d'un bloc de deux chambres froides dont une positive et une négative et à l'aménagement d'un local attenant à la CENAME (lot unique).

Vu la Correspondance n° 027/17/L/CPM/CEN/YDE du 12 décembre 2017 du Président de la Commission de Passation des Marchés de la CENAME, pour proposition d'attribution.

DECIDE

Article 1^{er} : est déclaré infructueux l'appel d'offres n°007/AONO/CEN/CPM/2017, lancé en procédure d'urgence, relatif à la fourniture et l'installation d'un bloc de deux chambres froides dont une positive et une négative et à l'aménagement d'un local attenant a la CENAME (lot unique).

YAOUNDE le 14 Décembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

VAILLAM Joseph



PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !